

Son épouse, Violette **Pache-Bornand**, à Senarclens;

Ses filles:

Catherine et Michel **Favez-Pache**;

Claudine et Michel **Mercier-Pache**;

Claire-Lise et Pierre-Alain **Mermet-Pache**;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Myriam et Romain, Floriane et Martial,

Annik et David, Grégoire et Isabelle;

Sylvain, Maryline;

Maé, Noa, Raphaël, Yann, Delphine, Julie et Ethan,

ainsi que les familles parentes alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul PACHE

enlevé à leur tendre affection, le 16 février 2013, dans sa 93^e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Penthalaz, le jeudi 21 février, à 15 heures.

Honneurs à 15 heures 30.

Notre Mari et Papa repose en la Chapelle de Beausobre, avenue de Vertou 8, à Morges.

La famille remercie très chaleureusement l'ensemble du personnel de l'EMS La Veillée, à Senarclens, ainsi que le Docteur Urfer, pour l'attention qu'ils lui ont accordée.

Adresse de la famille: Catherine Favez, case postale 24, 1036 Sullens.

*Venez à moi, vous qui êtes fatigués et chargés,
et je vous soulagerai.*

Matth. 11 v 28

Cet avis tient lieu de faire-part.